

SCI 5I BABETH

Société Civile Immobilière au capital de 200 €
Siège social 5, rue de la Balance - 31000 TOULOUSE
RCS de Toulouse 794 526 442

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 17 JUILLET 2025

LES SOUSSIGNES :

1. La société CDP REAL ESTATE, société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros, dont le siège social est situé 22 place Vendôme, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 805 173 903, représentée par Monsieur Philippe Journo, dûment habilité,

Propriétaire de 96 parts sociales numérotées 1 à 96,

2. La société COMPAGNIE DE PHALSBOURG, société à responsabilité limitée au capital de 80.000.000 euros, dont le siège social est situé 22 place Vendôme, 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 349 545 103, représentée par Monsieur Philippe Journo, dûment habilité,

Propriétaire de 4 parts sociales numérotées 97 à 100,

3. La société 2I M.A., société par actions simplifiée capital de 2.750.000 euros, dont le siège social est situé 5 rue de la Balance, 31000 Toulouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 423 157 593, représentée par Monsieur Raphaël Abitbol, dûment habilité,

Propriétaire de 100 parts sociales numérotées 101 à 200,

Agissant en qualité d'associés (les "**Associés**") et à ce titre propriétaires de l'intégralité des 200 parts sociales composant le capital social de la société SCI 5I BABETH, société civile au capital de 200 euros dont le siège social est situé 5, rue de la Balance - 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 794 526 442 (la "**Société**"),

Rappellent qu'ils ont été appelés à délibérer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- Modification de l'article 8 des statuts au résultat de la cession de parts sociales de la Société intervenues entre Monsieur Raphaël MARTIN et la société COMPAGNIE DE PHALSBOURG,
- Pouvoirs pour formalités.

EN CONSEQUENCE DE QUOI, les Associés ont adopté les décisions suivantes et signé le présent acte ainsi que les y autorisent les statuts de la Société.

PREMIERE DECISION

(Modification de l'article 8 des statuts au résultat de la cession de parts sociales de la Société intervenues entre Monsieur Raphaël MARTIN et la société COMPAGNIE DE PHALSBOURG)

Les Associés,

Connaissance prise de l'acte de cession de parts sociales conclu en date du 30 décembre 2024 entre Monsieur Raphaël MARTIN, en qualité de cédant, et la société COMPAGNIE DE PHALSBOURG, en qualité de cessionnaire, portant sur la cession de 4 parts sociales composant le capital social et les droits de vote de la Société,

Décident à l'unanimité de modifier l'article 8 des statuts comme suit :

ARTICLE 8 : Capital social

Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT EUROS (200 EUR).

Il est divisé en DEUX CENTS (200) parts de UN (1) Euro chacune, portant les numéros 1 à 200, qui sont attribuées aux associés en proportion de leurs droits, savoir :

- *La société CDP REAL ESTATE
propriétaire de QUATRE VINGT SEIZE PARTS numérotées 1 à 96,
ci 96 parts.*
- *La société COMPAGNIE DE PHALSBOURG
propriétaire de QUATRE PARTS numérotées 97 à 100
ci 4 parts.*
- *La société 2I-M.A.
propriétaire de CENT PARTS numérotées 101 à 200
ci 100 parts.*

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 200 parts."

DEUXIEME DECISION

(Pouvoir pour formalités)

Les Associés,

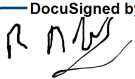
Donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

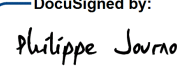
Le présent procès-verbal des décisions des Associés sera porté sur le registre des assemblées de la Société.

Les signataires conviennent de signer les présentes de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services www.docusign.com.

DocuSigned by:

375B17A13B50488...

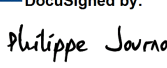
2I-M. A

Représentée par Monsieur Raphaël Abitbol

DocuSigned by:

CB9029615C0B47F...

COMPAGNIE DE PHALSBURG

Représentée par Monsieur Philippe Journo

DocuSigned by:

CB9029615C0B47F...

CDP REAL ESTATE

Représentée par Monsieur Philippe Journo